



M'dina Bus: "Sans le partage de cette vidéo, nous n'aurions probablement pas eu connaissance de cette affaire" (ENTRETIEN)

HuffPost Maroc | Par Aïda Semlali

Publication: 21/08/2017 20h04 CEST | Mis à jour: il y a 3 heures



SCANDALE - Triste hasard du calendrier, c'est une affaire sordide qui éclate ce lundi 21 août, jour de la fête de la jeunesse. Une vidéo largement partagée sur la toile et les réseaux sociaux, et que nous avons choisi de ne pas relayer, révèle au grand jour une agression qui scandalisent les Marocains, au point où un sit-in de solidarité avec la victime, et dénoncer le harcèlement sexuel dans l'espace public, s'appête à être organisé ce mercredi 23 août après-midi à Casablanca, sur la place Maréchal.

Dans la vidéo mise en ligne dans la nuit du 20 au 21 août, on y voit une jeune fille subir, de jour, des violences sexuelles à bord d'un bus, agressée par des adolescents hilares au moment de la dénuder, de lui faire subir des attouchements et de l'empêcher de crier. Six mineurs impliqués ont été arrêtés, indique un communiqué de la DGSN, pour leur implication présumée dans "un attentat à la pudeur commis avec violences contre une fille souffrant de troubles mentaux, l'enregistrement de ces actes sur vidéo et sa diffusion sur Internet".

Alors que l'enquête suit son cours, quelques éléments donnent plus de précisions quant aux circonstances dans lesquelles cette vidéo a été tournée. La scène s'est bien déroulée à Casablanca, à bord d'un bus de la compagnie M'dina Bus. L'entreprise a émis aujourd'hui un communiqué indiquant que les faits se seraient déroulés le 18 août, tandis que la DGSN évoque un "attentat à la pudeur" datant d'il y a 3 mois. Directeur Capital Humain et porte-parole de M'dina Bus, Youssef El Ouedghiri Idrissi répond aux questions du *HuffPost Maroc*.

HuffPost Maroc: Selon le communiqué émis aujourd'hui par M'dina Bus, les premiers éléments de l'enquête indiquent que l'agression se serait produite le vendredi 18 août. Pouvez-vous nous préciser la chronologie des actions entreprises par M'dina Bus depuis cette date jusqu'à ce jour, 21 août?

Youssef El Ouedghiri Idrissi: L'entreprise n'a pris connaissance des faits que la matinée du 21 août. Ce n'est qu'à travers la collaboration avec la sûreté nationale, qui a arrêté les délinquants ce matin, qu'on a pu avoir la précision de la date des faits. Une cellule de crise a été créée dès ce matin, en collaboration avec la sûreté nationale, pour enquêter sur les faits exacts et déterminer les responsabilités de chacun.

Vous faites mention dans votre communiqué de présence de caméras de surveillance à bord des bus. Tous les bus en sont-ils munis?

Oui, sans exception depuis 2013. Chaque bus compte 4 caméras: il y a 1 caméra spéciale conducteur, placée au-dessus de sa tête, et 3 autres caméras qui couvrent l'ensemble du périmètre de l'autobus.

Le communiqué de M'dina Bus évoque des faits datant du 18 août. La DGSN, pour sa part, indique que ces faits remontent à 3 mois. Qu'en est-il?

Selon les premiers éléments de l'enquête, reçus justement de la DGSN, nous ont été demandé les enregistrements du vendredi 18 août. Nous n'avons pour tout dire pas encore la certitude de la date à laquelle les faits se sont produits. Ce n'est qu'en observant les enregistrements, qui sont toujours en cours d'extraction, que nous pourrions statuer. Mais apparemment, après l'arrestation des délinquants, la DGSN s'est assurée que les faits remontent bien à il y a quelques mois.

Si les faits se sont en effet produits il y a quelques mois, M'dina Bus a-t-elle toujours la possibilité d'extraire les enregistrements réalisés à bord de ses bus?

Malheureusement non. Nous pouvons les extraire dans une limite de 3 mois. Si les faits se sont déroulés au-delà de 3 mois, nous n'y pouvons rien.

Si la vidéo qui fait actuellement scandale n'avait pas été tournée et n'avait pas été partagée, provoquant le tollé que l'on sait, auriez-vous eu connaissance de cette sordide affaire, malgré la présence à bord de caméras de surveillance?

Probablement pas. Probablement pas car nous avons une moyenne de 750 bus en moyenne qui travaillent 16h par jour. Les caméras de surveillance sont là pour enregistrer l'ensemble de ces 16h, mais nous n'avons pas la possibilité de visualiser en permanence les 16h d'enregistrement. On peut visualiser des vidéos au hasard, mais aussi et surtout si le conducteur remonte l'information en temps réel, car nous avons la possibilité de nous connecter en temps réel aux caméras. Par contre, si vous analysez bien la vidéo partagée, la durée est très limitée, pas même une minute. Au début, la fille ne criait pas de façon alarmante. Un conducteur ne peut pas forcément relever qu'il y a un problème, le bruit dans un bus faisant partie du quotidien.

J'aimerais préciser, et je parle en connaissance de cause pour avoir déjà pris le volant du bus dans des conditions réelles, qu'il se peut très bien que le conducteur n'ait pas du tout fait attention aux faits. Je vous invite à prendre un autobus quelconque, mais surtout voir ce qui se passe sur les lignes qui mènent à la plage, surtout ces jours-ci. Les querelles sont le lot de pratiquement chaque voyage. Le conducteur n'y prêtera pas forcément attention, car il est concentré sur la route. La durée de l'acte est de 40 ou 50 secondes. Il faut vraiment qu'il y ait quelque chose de pressant pour qu'il puisse faire attention. Si nous parvenons à déterminer le bus en question, et que nous pouvons en extraire les enregistrements, nous pourrions voir ce qui s'est passé avant et après la vidéo partagée sur les réseaux sociaux. On pourra alors déterminer si le conducteur a bien pris conscience ou non des faits. Le cas échéant, il sera tenu responsable. L'analyse de la vidéo permettra de définir les responsabilités de chacun.

Il a beaucoup été question, dans les commentaires publiés sur les réseaux sociaux, de la responsabilité du conducteur qui, comme le montre la vidéo, a continué de conduire l'autobus au moment des faits. Mais n'y a-t-il pas systématiquement un contrôleur dans chaque bus?

Non, il n'y a qu'un conducteur par bus. Nous avons plus de 700 contrôleurs, mais qui sont répartis par des équipes de 3 à 4 personnes, et qui interviennent de façon aléatoire sur tout le réseau, soit 70 lignes sur 1.250 km. Il est certain qu'aucun contrôleur ne se trouvait à bord du bus où a été tournée la vidéo. Si des contrôleurs avaient été présents, il n'auraient pas laissé faire.

Avez-vous souvenir de faits similaires qui se seraient précédemment produits à bord des bus de votre compagnie?

Aussi choquants, je ne pense pas. Mais les actes d'agressions à l'arme blanche, de vandalisme, etc., font partie du quotidien. Cette semaine, un de nos conducteurs a été agressé et blessé, pas gravement mais assez sérieusement, dans une attaque à l'arme blanche. L'agresseur était un délinquant mineur, qui a agressé tout le bus, avec de nombreux passagers qui n'ont pas osé réagir, avant de s'en prendre au conducteur de bus et de descendre. Bien entendu, avec la collaboration de la sûreté nationale, on arrive à arrêter les délinquants, mais nous avons davantage besoin d'une approche préventive, avec une équipe de la sûreté nationale dédiée aux transports comme cela existe à l'échelle internationale, ou dans une moindre mesure au Maroc mais uniquement pour le tramway, où chaque rame dispose d'un élément de la sûreté nationale, depuis son démarrage en 2012.

Les chauffeurs craignent sans doute d'intervenir. Sont-ils outillés ou formés pour intervenir dans de pareils cas?

Ils ont forcément peur, c'est humain, mais ils n'hésitent pas à intervenir, il en est de leur devoir dans la mesure du possible. En cas d'agression, il y a un bouton d'urgence au niveau de la radio, les conducteurs n'ont même pas à appeler pour ne pas s'exposer. Mais en l'absence de collaboration avec une équipe de la sûreté nationale dédiée aux transports, cela reste très difficile de gérer ce genre de situations. Sur le plan juridique par exemple, le personnel de M'dina Bus, qu'il s'agisse de contrôleur ou de conducteur, n'a pas le pouvoir juridique de traiter avec ces délinquants. Nous n'avons pas le droit d'arrêter un délinquant porteur d'une arme blanche ou consommateur de stupéfiants. Nous avons donc besoin d'un élément de la sûreté nationale.

Dans ces conditions, si vous parvenez à déterminer l'identité du chauffeur de bus où s'est produite l'agression sexuelle, sera-t-il sanctionné malgré l'absence à bord de l'autobus d'un élément de la sûreté nationale, comme vous le recommandez?

Il le sera si on constate qu'il a pris connaissance des faits, et qu'il n'a pas au moins dénoncé cela a posteriori. C'est une obligation, le strict minimum. Si la vidéo indique en revanche qu'il n'y a pas prêté attention, sa responsabilité ne sera pas engagée.

LIRE AUSSI:

- [L'insatisfaction sexuelle dans la société marocaine et arabe](#)
- [L'agression sexuelle d'une jeune fille dans un bus indigné la toile](#)
- [Arrestation de Hamza, Walid, Anas et Réda, suspectés de violences sexuelles infligées à une jeune fille dans un bus casablancais](#)
- [Arrestation de 6 mineurs impliqués dans des violences sexuelles à bord d'un bus casablancais \(DGSN\)](#)

- [Pour suivre les dernières actualités en direct sur *Le HuffPost Maroc*, cliquez ici](#)
- [Chaque jour, recevez gratuitement la newsletter du HuffPost Maroc](#)
- [Retrouvez-nous sur notre page Facebook](#)
- [Suivez notre fil Twitter](#)

 J'aime  Partager Hicham Chorfi et 850 K autres personnes aiment ça.

PLUS: [societe maroc](#) [entretien mdina bus](#) [violence sexuelle](#) [agression bus](#) [casablanca](#) [explication](#) [jeunesse mineurs](#) [attentat à la pudeur](#) [video](#) [reseaux sociaux](#) [conducteur](#) [controleur](#) [camera](#) [enregistrement](#) [enquete](#) [dgsn](#)

Discussions

0 commentaires

Trier par Les plus anciens



Ajouter un commentaire...

[plugin Commentaires Facebook](#)

[RSS](#) | [FAQ](#) | [Conditions D'utilisation](#) | [Confidentialité](#) | [Charte Des Commentaires](#) | [À Propos De Nous](#)

[Nous Contacter](#) | [Archive](#)

© 2017 TheHuffingtonPost International. Tous droits réservés.

Une partie de **HPMG News**